

L'historiographie malmenée de la chapelle de Bonne-Nouvelle



Photo : Marine Dessaigne

Cet article fait suite à une petite conférence sur les chapelles melgvoises donnée au manoir du Méros en août 2024 devant une assemblée d'adhérents des « vieilles demeures de France ».

Dans le cas présent, mon intention est de mettre en exergue les informations contradictoires distillées sur la chapelle de Bonne Nouvelle en Melgven, lesquelles je soupçonne de faire obstacle à une connaissance plus approfondie du bâtiment.

Un écu, donné pour être celui de Coatcanton et décrit dans les textes, aurait été situé sur un pignon (non précisé) de l'édifice en 1679, puis de nouveau évoqué en 1741, cette fois spécifié sur le pignon supportant la tour du clocher. Cette tour fut détruite entre 1825 et 1829 en raison de sa vétusté et reconstruite quatre mètres plus à l'ouest, agrandissant ainsi l'édifice d'autant.

Le pignon originel supportant la vieille tour ayant disparu, l'écu de Coatcanton a subi le même sort et n'a pas été réintroduit dans la nouvelle structure. Ce faisant, la quasi-totalité des sites internet relatifs à la chapelle persistent à mentionner le pignon oriental comme étant du XVI^e siècle parce que le seul à receler un écu où les armes de Coatcanton apparaissent.

Il y a là, comme nous l'allons voir plus après, amalgame de plusieurs sources, parfois contradictoires dans l'énoncé des événements. Mon exposé, dans les pages suivantes a pour objet de mettre en évidence ces contradictions, et chemin faisant, d'en arriver à l'étude proprement dite de l'écusson du pignon oriental.

Patrick Lebègue, pour Hppr, mars 2025.

.....

La base Mérimée nous relate :

« La chapelle passe pour être une fondation d'Antoine du Perrier, seigneur de Coatcanton en 1516 (**blason sur le pignon est**). Elle a été partiellement reconstruite entre 1749 et 1769 (transept et chœur), puis agrandie en 1825 (**allongement de la nef et réparation du clocher**). La date de 1749 apparaît au-dessus de la fenêtre du transept nord. Les travaux d'agrandissement sont réalisés en 1829 par l'entrepreneur Le Blanc de Quimperlé. La sacristie porte la date de 1827 sur le linteau de la porte. Une campagne de restauration a eu lieu entre 1998 et 2003 ».

La bibliographie de la base cite comme source un unique ouvrage : COUFFON René, LE BARS Alfred. Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau répertoire des églises et chapelles. Quimper : Association Diocésaine, 1988. Nous verrons plus loin que d'autres sources interviennent.

En la page 209 de l'ouvrage, il est effectivement spécifié : *On décida de refaire la nef, de*

l'allonger de quatre mètres et de réparer le clocher.

— Comment s'y prend-t-on pour réparer un clocher que l'on vient d'abattre en raison de sa vétusté ? Parce qu'effectivement il y eut démolition et non réparation (Voir ci-après).



En 1932, le Chanoine Pérennes relate déjà :

« En 1741, il fut question de réédifier le sanctuaire de Bonne-Nouvelle. A cette occasion les délégués du corps politique de Melgven se transportèrent à la chapelle. **Ils constatent que les murs sont sur le point de s'ébouler et que la toiture est toute affaissée.** Etant devant le portail, ils remarquent sur le « **pignon qui forme la tour un écusson en bosse armoirié de dix billettes** » qui sont « *les armes de la seigneurie de Coetcanton et sont les seules qui soient au dit pignon* ». En 1825, Creac'higuel avait encore besoin de réparations. Un devis dressé le 31 Août de cette année par L. Martet Prévile, ingénieur au corps royal des Ponts-et-Chaussées de l'arrondissement du Sud, prévoit la restauration d'une partie de la chapelle et du clocher. **La partie haute de l'édifice vient, à cette époque, d'être refaite à neuf,** de sorte que la partie basse et la façade ne lui correspondent plus. **Il faut donc démolir celle-ci.** La nef sera allongée de 4 mètres, on y mettra une porte de plus grandes dimensions. Le clocher sera entièrement fait en pierres de taille, composé de huit piliers portant entablement et le tout sera couronné par une flèche de sept mètres de hauteur »¹.

¹ Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et Léon par H. Pérennes. 1932.



Les travaux vont s'échelonner jusqu'en 1829 mais parallèlement, les bâtisseurs ont l'idée saugrenue d'accoler une sacristie (ci-dessus) en 1827, au pignon du chevet. Cela a pour effet d'obturer le vitrail principal.

Le constat fait en 1825 cite : « *La partie haute de l'édifice vient, à cette époque, d'être refaite à neuf* » sous-entend qu'il s'agit de l'ensemble de la structure orientale. Il apparaîtrait incongru d'avoir édifié à neuf le chœur et les transepts sans que le pignon du chevet ne soit concerné. D'autant que dès 1825 la partie occidentale est à son tour démolie et rebâtie en pierres de taille, clocher compris, pour être rallongée de quatre mètres. Le résultat final nous montre sur l'intégralité de l'édifice un appareillage de pierre de moins de deux siècles d'existence et non de cinq, tel que suggéré à tort par certains textes, au sujet du pignon oriental notamment.

Lorsqu'on observe la chapelle de Bonne Nouvelle sous tous ses angles on ne peut s'empêcher d'observer une grande homogénéité dans l'appareillage de pierres, bien que la reconstruction se soit faite en deux étapes à presque un siècle d'intervalle. Il est, à mon avis, tout à fait exclu que quoi que ce soit de visible extérieurement du bâti du XVI^e siècle ait subsisté.

L'aveu de 1679 de Christophe Fouquet, comte de Chalain et seigneur de Coatcanton détaille avec une grande précision toutes les marques honorifiques relatives à cette seigneurie en chaque sanctuaire. Sont nommées l'église de Melgven, les églises tréviales de Rosporden et de Cadol, les chapelles de Coatanpodou, la Trinité, Bonne Nouvelle, St-Cloud en Elliant et St-Eloi en Rosporden,

Or, à Bonne Nouvelle, outre la présence des armes aux dix billettes d'or (du Perrier) sur le vitrail derrière l'autel, seul un pignon est évoqué porter ces mêmes armes sculptées en relief, sans que l'emplacement de celles-ci ne soit précisé. S'agit-il du pignon ouest ou celui de l'est ? Les textes sont catégoriques en 1741 lorsqu'ils évoquent l'écu aux 10 billettes sur le pignon ouest supportant la tour du clocher, lequel sera démoli entre 1825 et 1829.

Doit-on en déduire que les armes situées sur le pignon opposé (est) ont été oubliés dans l'aveu ?

Cela ne paraît pas très sérieux de la part de ceux qui avaient la tâche de les recenser, mais je ne crois guère à un oubli.

La version la plus réaliste, serait que les armes visibles de nos jours sur le pignon oriental n'existaient pas en 1679. Seul le pignon occidental supportait l'écu de Coatcanton, tel que relaté en 1741.

Si l'on se réfère à ce même aveu de 1679, on s'aperçoit qu'en tous ces édifices religieux mentionnés plus haut, nombreux sont les écus des différents possesseurs de Coatcanton à être évoqués, nombreux quoiqu'à une exception près : pas la moindre représentation des armes des trois Fouquet de Chalain, Christophe père et fils, puis Bernardin.

Il semblerait que durant un siècle les Fouquet n'aient aucunement contribué à l'amélioration ni à la sauvegarde du patrimoine religieux mentionné ci-dessus. Il n'est donc pas surprenant que la chapelle de Bonne Nouvelle soit en si piteux état lors du constat dressé en 1741 par les membres de la fabrique.

Aussi et contrairement à ce que suggère Louis-Pierre Le Maître qui, d'ailleurs, ne s'est pas aventuré à décrire l'écu en raison de son état, celui-ci ne représente pas une alliance (ce qui aurait été le cas probable d'un mi-parti). Il s'agit là, d'un écartelé, c'est-à-dire l'assemblage de 4 écus (en l'occurrence 2 x 2). Un tel écartelé représente le plus souvent le titulaire actuel, avec en vis-à-vis le ou les écus des plus anciens et plus représentatifs titulaires de la seigneurie.

L'écartelé du pignon oriental, assemblage de deux écus distincts et dupliqués, ne laisse aucun doute. Entourés d'une tresse de feuillage, ils se lisent ainsi : en 1°) et 4°) : *d'or à trois lionceaux de gueules* (armes des Grimaudet) ; en 2°) et 3°) : *d'azur à dix billettes d'or, 4, 3, 2 et 1*, (armes des du Perrier de Coatcanton) (La lecture se fait en Z, en partant du haut à gauche, puis droite, en bas à gauche, puis droite).



Bon, tels que représentés sur cette image, les lionceaux ressemblent plus à des petits Mickey de Walt Disney mais vu l'état de la sculpture et dans l'attente d'un cliché de bien meilleure qualité², il faudra vous contenter de mon sympathique croquis, toutefois assez approximatif. La partie basse à droite (en 4°) est particulièrement érodée et donc inexploitable. Tout au plus pouvons-nous suggérer (ou imaginer) quelques pattes élancées de-ci, de-là.



L'éventualité qu'une autre bestiole tel que l'écureuil des Fouquet ait pu figurer est non seulement infirmé par le nombre (3 unités au lieu d'un unique écureuil) mais également par l'aveu de 1679 qui ne mentionne aucunement l'écu des Fouquet, ... et pour cause, il est absent de tout édifice religieux local.

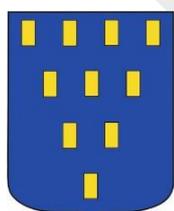
² Encore que vue l'état de l'ouvrage, il n'est pas dit qu'une photo de meilleure qualité fasse des prodiges.



Le risque d'erreur quant à une mauvaise lecture de ces hypothétiques lionceaux est quasi-inexistant. Aucun autre des nombreux titulaires de la seigneurie de Coatcanton ne peut calquer ses armes sur les empreintes observées ici, hormis les du Perrier et Grimaudet.



KERANRAIS



du PERRIER



LE SAUX



KERLOAGUEN



CARNÉ



FOUQUET



GRIMAUDET



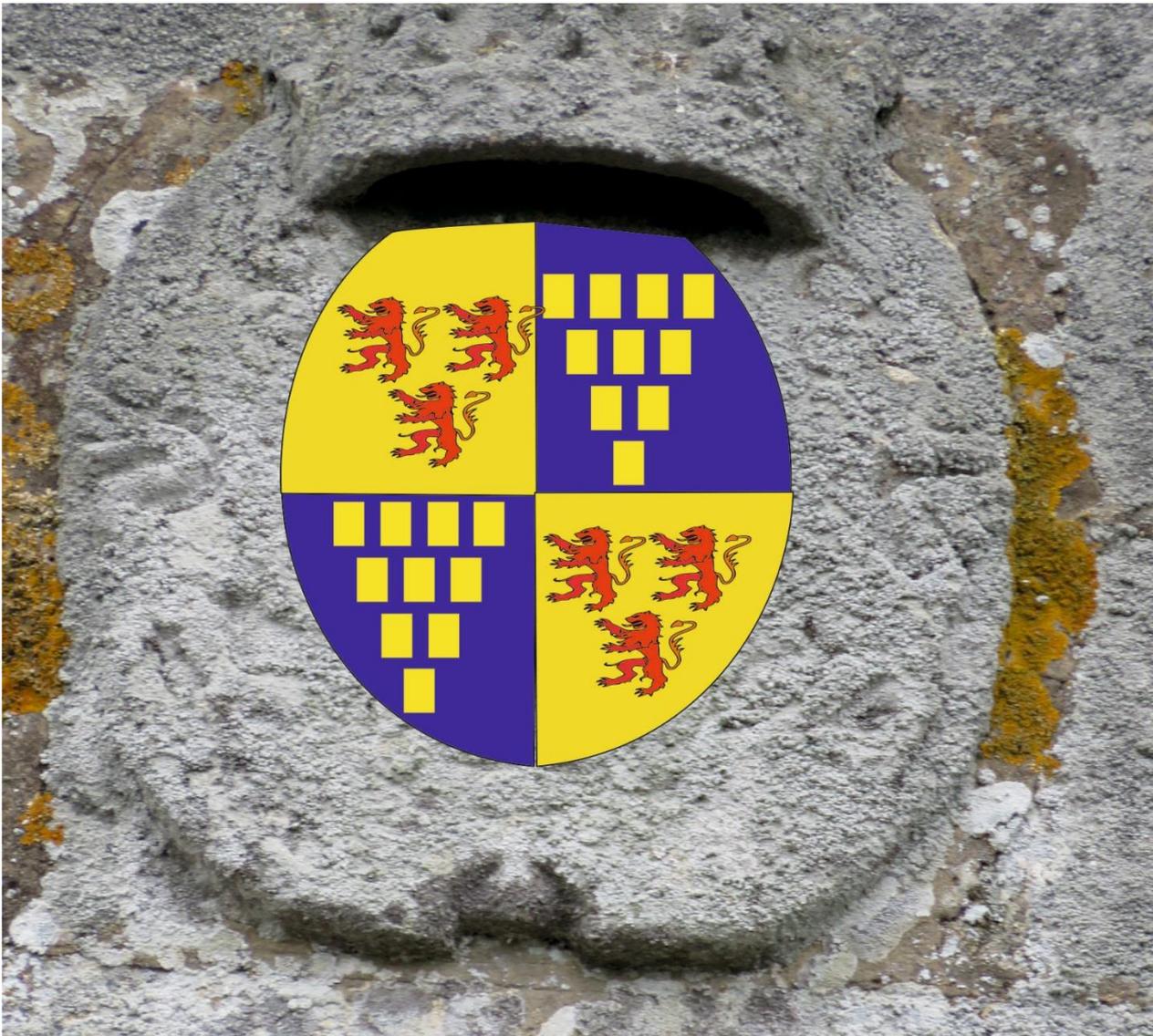
PLOEUC



DE BOTDERU



KERGUELEN



Hypothèse de restitution sachant que l'écu n'a probablement jamais été coloré.

Ne nous laissons pas abuser non plus par la couronne que d'aucuns prétendent de marquis ; elle est purement et simplement usurpée, ce qui, au milieu du XVIII^e siècle, était loin d'être rare. René-François de Grimaudet³, seigneur de Grandmaisons et de Coatcanton, Commissaire Général des gardes françaises n'était ni marquis ni comte. Issu de la noblesse de robe angevine, il avait pour seul titre reconnu celui de chevalier.

Ajoutons que la présence de couronne surmontant un écu au XVI^e siècle serait anachronique à moins d'être attribuée à des personnages de très haut rang. Cette tendance est en revanche nettement caractéristique de la fin du XVII^e et des siècles suivants.

Dans le cas présent, la première position en l'écu est occupée comme il se doit par le commanditaire de l'œuvre. Le pignon sur lequel elle repose ne peut donc décemment être du début du XVI^e siècle. L'appareillage de pierre, similaire sur l'ensemble de l'édifice et daté des XVIII^e et XIX^e siècles s'oppose fermement à une telle hypothèse.

³ A l'origine de ceux-ci, Pierre Grimaudet était échevin d'Angers en 1528.

Pour résumer :

L'historique de cette chapelle a été malmené par plusieurs sources contradictoires qui tantôt mentionnent l'ancien clocher-tour réparé vers 1825, tantôt le décrivent comme arasé, puis reconstruit à neuf, quelques mètres plus à l'ouest.

Malmené également du fait qu'à l'unique écu en relief de Coatcanton, positionné sur le clocher-tour disparu du pignon occidental, la tradition orale et les écrits lui ont substitué un autre écu, écartelé, situé lui, sur le pignon oriental.

L'historiographie ainsi « rhabillée », présente un écu censé être de 1516, chargé d'une couronne ce qui est indubitablement anachronique. De là à en déduire que le pignon sur lequel l'écu se trouve est lui aussi supposé être du XVI^e siècle, il n'y a qu'un pas.

Beaucoup d'incohérences donc et l'examen attentif de l'écu établit que celui-ci est en fait un écartelé supportant outre les armes de Coatcanton, celles de son titulaire lors des réfections de 1749, René François de Grimaudet mort en 1755. Nous sommes là, bien loin de 1516.

Pour terminer, disons que la date de 1516 mentionnée à maintes reprises et suggérant l'ancienneté de la chapelle doit, si l'on s'en rapporte aux écrits⁴ du chanoine Pérennes, abonder même en faveur d'une plus grande antériorité de celle-ci. La date correspond à la création de la chapellenie, non à celle de l'édifice ; Antoine du Perrier étant décédé avant 1498, on peut envisager que la chapelle lui soit antérieure et la chapellenie instaurée post-mortem.

.....

Il semblerait que les textes des chanoines René Couffon et Alfred Le Bars aient peut-être trop synthétisé les faits aux goûts des rédacteurs de la base Mérimée. Ces derniers ont donc, de bonne foi, ajouté des compléments provenant de sources externes, mais il n'est pas exclu qu'ils aient été influencés par des informations moins vérifiées mais allégrement propagées par la tradition locale et les sites internet au risque de quelques fâcheuses imprécisions.

En définitive, le texte du chanoine H. Pérennes en 1932, fort détaillé et soulevant relativement peu d'ambiguïtés est encore le plus réaliste à défaut d'être exhaustif.

⁴ « D'après une note de M. le chanoine Peyron une chapellenie fut fondée en 1516 dans la chapelle de Bonne-Nouvelle par Antoine du Perrier, seigneur de Coatcanton » (H. Pérennes).